k: ancienne lettre de l'alphabet latin, correspondant au k grec, usitée à l'origine pour noter l'explosive gutturale sourde devant a (cf. kaput). A disparu rapidement de l'usage au profit de c et n'est plus conservée que dans quelques mots où la tradition l'a maintenue Kaesō, cognomen noté K.; kalendae, noté K. ou Kal et parfois Karthāgō.

kalendae : v. calendae.

*Jaharum (-rus vulg.), -In.: bannière, étendard impéfal. Attesté à partir de saint Ambroise; passé en grec fal. sous la forme λάβορον, λάβαρον. Étymologie byantin (cf. Pisani, Rc. Acc. Linc., s. VI, v. 8, p. 338.

Jabeonia, -ae f.: nom d'une plante, identique au marabium, gr. πράσιον (Diosc. 3, 109). Dérivé de lahim; cf. labeo(n).

labes, -is f. : tache, sens physique et moral; cf. P. 108, 17, macula in uestimento dicitur, et deinde μετα-100, 100, τeansfertur in homines uituperatione dignos. périvé : labécula (Cic.). Identité complète de forme syec lābēs « chute »; les dictionnaires étymologiques modernes, Bréal-Bailly, Walde, Muller, concluent, contre Curtius, à l'existence d'un seul mot qui aurait diabord signifié « chute », puis « ce qui cause la chute » ruine », puis, par affaiblissement et restriction de sens, « défaut » (sens, du reste, non attesté), et finalement « tache », au sens concret. « C'est une dégradation du sens, dit le dictionnaire de Bréal et Bailly, qui peut Afre rapprochée de ce qui a eu lieu en français pour le verbe abîmer. » Mais lābēs est employé simultanément par les mêmes auteurs dans le sens de « tache, souillure » et dans le sens de « ruine », sans qu'il y ait trace d'une évolution d'un sens vers l'autre. Dans l'esprit des Latins, il y avait là deux mots distincts et Cicéron avait conscience de ne pas employer le même terme quand il écrivait, dans le sens (physique et moral) de « chute, ruine »: ... tantos terrae motus in Italia factos esse ut multis locis labes factae sint terraeque desederint, Diu. 1, 35.78; innocentiae labes ac ruina, Flac. 10, 24; [Verres] labes atque pernicies prouinciae Siciliae, Verr. 1, 1, 2; ad illam labem atque eluviem civitatis pervenire, Dom. 20. 53; et dans le sens de « souillure » (physique et morale) : habeo quem opponam labi illi atque caeno. Sest. 8, 20 (cf. 11, 26); saeculi labes atque macula, Balb. 6, 15; animi labes nec diuturnitate euanescere nec amnibus ullis elui potest, Leg. 2, 10, 24. On ne pourrait admettre le passage de lābēs « chute » à lābēs « souillure a qu'en supposant, sans témoignage, quelque situation spéciale — pour la langue religieuse? — où il aurait été déterminé par une conception bien définie. — Lābēs chute » est plus anciennement attesté (Enn., Plt.) que labes « tache » (Cic., époque impériale). Tous deux appartiennent à la langue écrite. Voir labor. Les représentants romans sont rares et de sens éloigné. M. L.

labia, -ōrum (labiae, labeae) n. pl. : lèvres. La forme labia a été de bonne heure interprétée comme un féminin singulier; d'où labiae et labeae, déjà dans Plaute (labrae; une influence de genae, mālae est possible); v. Nonius 210, 27 sqq. Le singulier est très rare (labium dans Serenus ap. Non., l. l.; labia avec sens technique

dans Caton, Agr. 20, 2). Même sens que labrum, quoique les grammairiens s'efforcent de l'en distinguer; ainsi Donat, ad Eun. II 3, 45, labra sunt superiora, labia inferiora; cf. Charisius, GLK I 103, 4, labra et labia indistincte dicuntur, et deminutio labella, non labiae, ut quidam uolunt... Verrius autem Flaccus six distinxit: modica esse labra, labia immodica, et inde labiones (labeones) dici. En réalité, labeō « lippu » est un surnom, comme capitō « qui a une grosse tête », frontō, nāsō, et c'est le suffixe qui lui donne son sens augmentatif; cf. gr. χειλών. Dérivés de labeō: labeōsus (Lucr.). Sur labeō comme nom de poisson (le « labre »), v. Schuchardt, Zts. f. roman. Phil. 31, 641.

Labia, labiae sont archaïques et postclassiques et appartiennent sans doute à la langue parlée, comme le prouve la création de Labeō (en face duquel Labrō n'existe pas); la langue classique emploie labra. M. L. 4805 et 4808.

V. labra.

*lāb-/lāb-: 1º lābor, -eris, lapsus sum, lābī: glisser (sens propre et figuré), chanceler, s'échapper (des mains, etc.); au sens moral « commettre une faute » (cf. peccāre, cadere). Souvent joint à cadere; cf. Cic., Phi. 2, 21, 51, labentem ac prope cadentem rem publicam fulcire; Bru. 49, 185, in aliqua re labi et cadere. Ancien, classique, usuel.

2º lăbo, -as, -auī -atum, -are : glisser de manière à tomber, s'affaisser, s'écrouler (sens physique et moral). Ancien, classique et usuel. La différence entre les deux verbes consiste en ce que lābī peut se dire d'un glissement qui n'est pas suivi de chute : désigner, par exemple, le rampement du serpent, la marche du navire, le vol d'un oiseau, la course d'un astre, la marche insensible des années, tous sens que n'a jamais labare. Pour la valeur du type en -ā-, cf., par exemple, oc-cupāre, ē-ducāre. L'alternance ā/ā est parallèle à ce qu'on rencontre dans ducere, dicere et educare, dicare. En dehors de ce cas, les emplois se recouvrent souvent. A côté de l'exemple des Phi. 2, 21, 51 cité plus haut, on trouve dans Cic., Mi. 25, 68, omnis... rei publicae partis aegras et labantes, etc. Du reste, il a dû se produire des confusions dans les manuscrits. Aucun des deux n'est représenté en roman.

Formes nominales et dérivés : lābēs, -is f. : chute; mot formé comme caedēs, etc.; conservé dans quelques dialectes italiens, B. W. lave; M. L. 4806. Dérivé en -ēs d'un thème radical, comme sēdēs. Lābīna « place glissante » (Ital.; cf. Isid., Or. 16, 1, 4); cf. labīna, lapsum inferens, aquae per uiam alluuiones (Aug., Ps.-Hier., Gloss.), et M. L. 4807; lābōsus (Lucil. 109, iter labosum atque lutosum, qui n'explique pas, malgré Muller, le passage de lābēs « chute » à lābēs « tache »). Lābōs